



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 31 octobre 2016

La CDPENAF a été saisie pour avis conforme sur une demande relative à une délibération du conseil municipal de POUYDESSEAUX.

Le projet est inclus dans le périmètre du site archéologique des « Treize Pouys » sur la commune de SARBAZAN à 100 mètres du projet

Une partie du terrain est classé en ZNIEFF

Une partie se trouve dans un ensemble boisé constitué de chênes remarquables

Le terrain est susceptible de présence de FADETS DES LAICHES (espèce protégée)

La SEPANSO s'est battue pour maintenir dans le cahier des charges du CRE4 que les terrains ayant fait l'objet d'un défrichement soit refusé.

Le projet ne respecte pas l'article 2.6 du cahier des charges de l'appel d'offre CRE4 (le terrain est sur une commune qui n'a pas de PLU, le terrain est situé en zone humide, le terrain est soumis à autorisation de défrichement)

Contrairement à ce que peut laisser croire la présentation (concertation page 11) le projet ne respecte pas toutes les recommandations de la SEPANSO

La SEPANSO rappelle qu'elle est favorable au développement de projets photovoltaïques sur les zones déjà artificialisées (toitures, aires de stationnement, ...) et défavorable aux projets en zones naturelles (agricoles ou forestières)

En conclusion nous donnons un avis défavorable au projet.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine
georges.cingal@wanadoo.fr